

Commune de CHAVANNES
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2023 à 19H30

L'an deux mil vingt-trois et le 16 novembre à 19h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M. Jacques POCHON, maire.

Étaient présents : M. Jacques Pochon, Mme Pascale Bonnet, M. Christian Colombet, M. Sylvain Reboulet, M. Stéphane Gonthier, M. David Bernard, M. Damien Bogiraud, Mme Malaurie Feydet, Mme Emmanuelle Mathon, M. Lionel Melquiond, Mme Stéphanie Palué-Charra, M. Loïc Perrier, Mme Aurélie Pral.

Étaient excusés : Mme Déborah Garcia (pouvoir donné à Mme Feydet), M. Guillaume Tattu (pouvoir donné à Mme Mathon)

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Mme Pascale Bonnet

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 15

Date de convocation : 10/11/2023

Points à ajouter à l'ordre du jour : 2 demandes d'Arche Agglo concernant l'usage du sentier de l'étang du Mouchet. *A l'unanimité (15), accord du conseil municipal pour l'ajout de ces 2 points.*

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 octobre 2023 :

Approbation du compte rendu à l'unanimité (15).

2 – Affaires soumises à délibération :

Convention ADS Instruction des autorisations d'Urbanisme Arche Agglo :

La convention de délégation de l'instruction est à renouveler pour les années 2024 à 2026 incluse. La commune décide des délégations selon la nature de l'acte. Actuellement nous déléguons officiellement tout à l'exception des CUa Certificat d'Urbanisme d'information. En réalité, la commission urbanisme gère directement la quasi-totalité des Déclarations Préalables depuis 2 ans, ce qui a engendré des économies importantes estimées à plusieurs milliers d'euros. Arche Agglo propose des tarifs d'instruction à la hausse pour viser l'équilibre de ses dépenses. Il est proposé que pour les 3 prochaines années, nous gérons directement les CUa et les DP. Plusieurs communes d'une taille voisine de la nôtre font ainsi. Il est évoqué des difficultés que nous pourrions rencontrer sur des dossiers complexes. Après débat, il est procédé au vote. *Le conseil municipal, à la majorité (11 pour, 3 abstentions, 1 contre), décide la gestion directe des CUa et des DP, et de confier la gestion des autres autorisations d'urbanisme à Arche Agglo.*

3 – Affaires soumises à décision :

Adhésion à la Fondation du Patrimoine :

Il est proposé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine Rhône Alpes au titre de l'année 2023. Nous connaissons bien cette fondation puisqu'elle nous a permis de réunir près de 38.000€ de dons. Cotation 200€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (15).

Adhésion à l'association Mémoire de la Drôme :

Cette association va venir à Chavannes le 23 janvier prochain pour une opération de numérisation de photos anciennes « Ouvrez-nous vos albums de famille ». Cette après-midi sera probablement suivie d'une projection. Il est proposé d'adhérer à cette association au titre de des années 2023 et 2024. Cotation annuelle 40€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (15).

Extension de la Zone de Prémption de l'ENS de l'étang du Mouchet :

Lors du comité de pilotage de l'étang du Mouchet, il a été suggéré par le représentant du département d'étendre la zone de prémption côté village. Actuellement le zonage est limité au Sud Est par le ruisseau de la Petite Veauene. Il s'agirait d'aller jusqu'à la limite de la zone constructible du PLU à l'Est et jusqu'à la route de Tain côté Sud. Des élus expriment un questionnement sur la motivation à étendre cette zone de prémption. *A l'unanimité (15), le conseil municipal décide de mobiliser la commission environnement pour approfondir le sujet et proposer une réponse au conseil municipal.*

Usage du sentier de l'étang du Mouchet pour un circuit de randonnée pédestre :

Arche Agglo nous sollicite pour donner notre accord (Commune responsable de la police des lieux) pour qu'un circuit pédestre de marche nordique d'une dizaine de kilomètres puisse passer par le sentier de l'étang. Le point de départ de ce circuit est la place du complexe sportif. Le circuit serait inscrit dans le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires PDESI. Des inquiétudes portant sur un excès de fréquentation pouvant engendrer des nuisances sont exprimées.

Après débat, à la majorité (5 pour, 6 abstentions, 4 contre), le conseil municipal se prononce favorablement.

Usage du sentier de l'étang du Mouchet pour un circuit cycliste :

Arche Agglo nous sollicite pour donner notre accord pour qu'un circuit cycliste de « gravel » (Vélo Tout Chemin), de 44 kilomètres, puisse passer sur le sentier de l'étang. Ce circuit passe par le site de Champos à Saint Donat, descend à Clérieux pour remonter à Bren avant de revenir vers Charmes sur Herbasse. Actuellement, le sentier est interdit aux cyclistes. Les élus sont partagés. **Le sentier ne semble pas adapté pour accueillir en nombre des vélos d'adultes (étroit, conflit possible avec les piétons (personnes âgées, personnes en fauteuil...)). Les cyclistes peuvent contourner le site sans difficulté puisqu'une route l'entoure sur 3 des 4 côtés.**

Après débat, à l'unanimité (15), le conseil municipal se prononce défavorablement.

4 – Affaires non soumises à délibération, Informations

Conseil des Maires du 9 novembre 2023 : Ordre du jour. Télécommunication Fermeture du réseau cuivre en présence de Béatrice FERNANDEZ, Directrice des Relations avec les Collectivités Locales d'Orange ; Point d'avancement du déploiement du réseau de la Fibre à la

Maison par un représentant élu membre de l'exécutif d'ADN et de Romaric RIGAUDIAS, Chargé des Relations avec les Collectivités du Syndicat ADN ; Finances Décisions modificatives règlement budgétaire et financier, amortissement ; Fourrière animale création d'un service commun signature d'une convention d'entente avec Valence Romans Agglo, CA Privas Centre Ardèche, CC Porte de Drôme Ardèche, CC Rhône Crussol, CC Val de Drôme signature d'une convention constitutive de groupement de commandes avec Valence Romans Agglo, CA Privas Centre Ardèche, CC Porte de Drôme Ardèche, CC Rhône Crussol, CC Val de Drôme.

Conseil d'agglomération du 15 novembre 2023 : Ordre du jour.

MOYENS GENERAUX-PATRIMOINE- FINANCES : Finances Décisions modificatives Règlement budgétaire et financier Modalités et durées d'amortissement Transfert de l'opération ADN du budget annexe Développement Economique au budget principal Fonds de concours à la commune de Chantemerle-les Blés pour les travaux d'aménagement piéton sur la RD10, Patrimoine Régularisation du foncier de l'Espace des Collines, de la MJC et du boudrome avec la commune de St-Donat-sur-l'Herbasse Régularisation foncière suite à la construction du Collège Joséphine Baker à St Donat-sur-l'Herbasse, Moyens généraux Marché de fourniture informatique Marché de télécommunication Création d'un service commun « gestion des animaux errants » ; RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs, Modification du règlement intérieur ; EAU ASSAINISSEMENT : Tarifs 2024 Assainissement et eau ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Economie de proximité Soutien au salon de l'habitat de Saint-Félicien ; AMENAGEMENT HABITAT : Marché d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le bilan et l'élaboration du future PLH et la définition des dispositifs opérationnels ; RIVIERES : Marché pour des fouilles archéologiques à Marsaz ; AGRICULTURE : Agriculture/hydrologie régénérative- Candidature Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Agence de l'eau ; SOLIDARITES : Association Entraide et Abri, Projet équipe mobile Santé Précarité, Aide à l'investissement ; CULTURE : Education aux Arts et à la Culture (EAC), Conventions avec les partenaires culturels.

Présentation du projet de Territoire d'Arche Agglo : le 28 novembre à 18h à l'Espace des Collines à Saint Donat.

Comité pilotage suivi étang du Mouchet du lundi 23 octobre : Compte rendu.

Présence du représentant du Département. Points abordés : suivi scientifique des espèces (écrevisses, libellules, papillons, présence d'un couple de Bihoreau gris), convention d'usage du site par des groupes, gestion de la végétation (niveau d'entretien ? projet d'une réunion sur le terrain pour le définir précisément, installation de panneaux sur la biodiversité), veille foncière (zone de préemption ENS Etang du Mouchet, réunion des propriétaires ? extension de la zone côté Ouest village en limite zone U du PLU), sécurisation de la voirie (pose de catadioptrés sur les bordures béton, réflexion en cours pour une nouvelle barrière), réparations des barrières bois dégradées, insertion du sentier dans des circuits pédestres (marche nordique, « l'étang du Mouchet », départ village de Chavannes, 8.46km) et cyclistes (Gravel, « La truffe des Collines », Départ Saint Donat, passage par l'étang), mise en place de rochers pour empêcher le stationnement irrégulier le à l'angle Nord-Ouest du site .

Projet définitif de passage aux LEDs du réseau d'éclairage public du centre du village :

Rencontre SDED le 7 novembre. Aide Fonds vert plus importante 9.177€ (au lieu de 5.503€) acquise par le SDED en déduction de notre participation soit un solde de 29.823€ soit 45.9% du coût. Modifications sur le projet : suppression du dernier point lumineux route de Tain et création d'un point à l'entrée de la place de l'ancienne mairie. Les travaux vont se dérouler dans quelques semaines avant les travaux de rénovation de la traverse de voirie.

Réunion « solarisation des toitures de bâtiments agricoles », le 20 octobre. Compte rendu. 6 corps de ferme potentiels recensés.

Urbanisme : Commission urbanisme 2 novembre. Prochaine commission 27 novembre.

Demande : Déclaration Préalable DP, M. Guillaume Orger, construction d'une piscine, impasse de l'Orée du bois.

Accord : Permis Construire PC modificatif, pose 1.600m2 panneaux photovoltaïques bâtiments Griauges Fruits et Légumes, route de Tain.

Refus : DP de Soleil Vert de France pour la pose de panneaux photovoltaïques au sol, chemin de l'étang.

Divers :

Accord du Département pour remplacer le « Cédez le passage » à l'intersection du chemin du Mulet et de la route de Clérieux, dans le sens Nord Sud. Panneau à installer par le département.

Bouchage de trous en formation : les pluies répétées depuis la fin du mois d'août ont favorisé l'apparition de trous sur les anciennes chaussées. Ils vont être rebouchés avec de l'enrobé à froid.

Reprise des parties communes du lotissement le Pavillon signée le 13 novembre 2023.

Annnonce d'Orange gestionnaire du réseau cuivre : Fin du réseau cuivre le 1^{er} février 2026, à la demande de l'état, avec retrait progressif des câbles et des poteaux supportant uniquement des fils cuivre au plus tard le 1^{er} novembre 2030. Cela signifie plus de téléphone fixe (04.75.45...) et plus d'Internet ADSL. La présence de la fibre optique motive la décision. Ce calendrier sera-t-il tenu ?

Augmentation tarifs assainissement 2024 (Arche Agglo) +9.2% : Part fixe 42,80€, part variable 0,83€ par m3. Consommation moyenne à Chavannes 96m3 par an.

Cérémonie communale de vœux à la population le samedi 6 janvier 2024 à 18h à la salle des fêtes.

Présence de l'association Mémoire de la Drôme avec les aînés « Ouvrez-nous vos albums de famille » le mardi 23 janvier 2024 de 9h30 à 12h puis 13h30 à 17h à la Mairie.

Contenu du colis de Noël 2024.